N° 1850. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Dimanche 5 Novembre 1893

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 19 — TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS — ROUBAIX-TOURCOING — mois, 4 fr. 50. — Un an, 48 fr. — NORD et départements limitrophes — 3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES — ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne — RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 — FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 — LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux Bureaux du Journal et à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

COMMENCERA

le 10 Novembre

LE FILS DE LAGARDÈRE

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

CHRONIQUE DE VOYAGE

De Lille à Tripoli

III

Après un premier séjour de 48 heures à Tunis, le paquebot transatlantique continuant son itinéraire régulier, mit la barre sur l'île de Malte.

La traversée se fait en quatorze heures environ.

A 33 mille-Est de Tunis, on rencontre l'île Zembre où sont envoyés en observation les pèlerins revenant de la Mecque.

Les quarantaines atteignent parfois cinq et six semaines et cette mesure s'explique aisément, car rien ne peut donner une idée de l'agglomérat ou de pouilleux dont se compose un convoi de pèlerins arabes.

Généralement très sales, vêtus de haillons sordides, les pèlerins remorqués par la paterne Sicile compagnie italienne sont entassés dans un pêle-mêle qui révolte l'œil autant que l'odorat.

On les traite comme des colis. Il y a des grappes d'hommes dans tous les coins et chacun cosmopolite à son tour visite la collection de parasites qui pullulent sur son corps.

Rien qu'en parlant, on éprouve des envies de se gratter.

Ajoutez au tableau toutes les infirmités de la misère sale et frôlant d'une façon constante les plaies des uns se communiquant aux autres par contact et on aura une faible idée de ces cargaisons humaines qui ignorent les premières notions d'hygiène et sont en révolte ouverte contre tout ce qui se rapporte à la propreté.

Généralement, en débarquant à Djedda les pèlerins se rendant à la Mecque sont répugnants; quand ils en reviennent, le sont hideux et c'est avec une truelle qu'il conviendrait de les nettoyer.

Leur séjour à l'île Zembre est une mesure de prudence qui s'impose, mais ce qui s'imposerait davantage encore, ce serait d'exiger des négriers qui transportent cette pléiade grouillante, un peu plus de soins et les égards que l'on se doit entre bêtes à deux pattes.

Avant l'embarquement, la désinfection des passagers serait de rigueur et cela simplifierait considérablement à coup sûr, les délais de la quarantaine.

Brûlons du sucre et passons.

Un peu après l'île Zembre, on distingue dans le lointain l'île de Pantalleria, la Nouvelle-Calédonie de l'Italie, mais cette vision dure peu, le paquebot filant avec une vitesse moyenne de 14 nœuds vers Malte.

C'est dans la matinée que le transatlantique arrive généralement à l'île anglaise.

A 7 heures 1/2, l'*Abd-el-Kader* jetait l'ancre dans le bassin de quarantaine et le commissaire du bord, M. Hauville, frère de l'inspecteur des douanes d'Hazebrouck, apprenait, avec un trémolo de circonstance dans la voix, à un passager anglais débarquant à Malte, qu'il allait avoir 15 jours d'observation à subir au lazaret.

L'Anglais parut contrarié de ce fâcheux contre-temps et manifesta l'idée de sauter sur un vapeur quelconque se rendant sur un point quelconque d'un continent quelconque.

— Je veux bien qu'on conduise moi en payant à Constantinople, à Palerme, au Caire ou à Brindisi, dit l'Anglais, mais je refuse d'aller quinze jours « poireauter » dans le lazaret.

Poireauter!!! Et on dira que nos voisins d'outre-Manche n'ont pas le génie des langues vivantes. Ils savent même l'argot.

Il parlementa par un huhlot avec le commandant d'un navire italien placé bord à bord avec nous, et qui s'offrit de le conduire à Gênes.

L'Anglais accepta avec enthousiasme. Il tenait de sortir par le hublot, mais comme il n'était pas fou de ventre, il dû se contenter d'enjamber le bastingage et de se laisser couler à l'aide d'une corde, dans le canot du navire italien qui le reçut contre espèces sonnantes et ayant cours.

Comme il revenait à notre anglais quelque monnaie, on lui en remit le montant en timbre-poste, l'Italie n'ayant plus comme on sait, ni monnaie d'argent ni monnaie de billon.

Une des mesures prises par le poste sanitaire de Malte nous parut assez curieuse.

Le canot du lazaret monté par un médecin anglais se promena pendant une demi-heure le long du paquebot, comptant les passagers rangés le long des bastingages, les recomptant et exigeant qu'il y ait autant de têtes qu'en indiquait le rôle du bord.

Le médecin anglais paraissait soucieux. Il lui manquait un passager. On eut vite le fin mot de cette diminution dans le personnel du paquebot. Une femme arabe se rendant à l'île de Djedda, était restée dans sa cabine et refusait énergiquement de monter sur le pont.

On dut la porter malgré elle et la présenter sur les bras de deux marins au médecin.

Mais, selon l'usage musulman, la femme était masquée et le chef du lazaret tenait à constater que ce paquet de vêtements recouvrait bien un être humain.

Ce ne fut pas commode. La femme hurlait, le médecin voulait quand même voir son visage. Le commissaire du bord hanté par le souvenir de la Mouquette, proposa bien un moyen, mais il parut incompatible avec la pudeur britannique.

Après plusieurs tentatives, on réussit pourtant à soulever le voile de la femme arabe et l'Anglais se déclara satisfait. On fit ensuite passer la patente du bord à l'aide d'une gaffe au bout de laquelle était ficelée une boîte et quand on en eut terminé avec toutes ces chinoiseries, le paquebot put enfin lever l'ancre et cingler vers Tripoli.

Un détail qui donne une idée de la morale Maltaise : Il paraît qu'à l'inspection des bagages de deux passagers arrivés par un précédent paquebot, on découvrit quelques volumes des œuvres de Zola.

Par ordre du clergé maltais, ces écrits qualifiés de pernicieux, furent aussitôt confisqués comme portant atteinte à la morale publique.

Et Frédéric Passy n'était pas là!

A propos des quarantaines imposées à l'île de Malte aux provenances étrangères, il y a lieu de faire une constatation.

Tous les navires européens doivent subir les effets de cette quarantaine, sauf les navires anglais.

Cette mesure a été prise à l'instigation de ces derniers dans le but très visible de favoriser le commerce britannique, mais dans ce cas, on peut se demander comment les ports français n'usent pas de représailles.

Il y a plusieurs années déjà qu'on empêche précédé à Malte. Nous laissons faire et nous subissons sans protester une obligation beaucoup plus inspirée par des intérêts mercantiles que par des considérations sanitaires.

Nous jouons-là un rôle de dupes très caractéristé et sur lequel il n'est pas inutile d'appeler l'attention de notre gouvernement.

(A suivre) E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

L'amnistie

Le correspondant parisien du *Times* consacre près d'une colonne à démontrer que la République aujourd'hui indestructible fera preuve de sagesse politique, en comprenant dans l'amnistie réclamée de toutes parts comme sanction des fêtes franco-russes, l'abrogation de la loi d'exil, édictée en 1886, contre le comte de Paris, le duc d'Orléans et le prince Victor Napoléon.

Cet article émanerait, dit-on, d'une personne de l'entourage du comte de Paris.

M. Hervé a déjà réclamé, il y a quelques jours, dans le *Soleil*, la même mesure, en invoquant à peu près les mêmes arguments que le correspondant de l'organe de la Cité.

Les Séminaristes et les Etudiants

Pour concilier les exigences de la loi de recrutement avec les nécessités du service, en cas de mobilisation, il a été décidé qu'à partir de 1894, les élèves ecclésiastiques et les étudiants en médecine, astreints à une seule année de service, seront affectés six mois à un corps actif, et les autres six mois à un service de santé.

Petites Nouvelles

On connaît les gaîté fabuleux qu'atteignent les pierreries faits aujourd'hui par nos peintres de talent. Il n'en était pas de même autrefois. Le portrait de Charles Ier par Van Dyck, qui est actuellement au Louvre, lui fut payé seulement 2300 fr.

***

On emploie à l'usine Krupp un nouveau métal d'artillerie, le ferro-nickel qui permet de faire éclater dans l'âme d'un canon de grosses charges de dynamite sans dommage. Sa composition vient d'être découverte par nos ingénieurs.

***

A St-Sever (Landes), un jeune homme vient de trouver une hache chelléenne d'une grande valeur. Le manche serait faux, mais le silex est d'une pureté admirable.

***

M. Marchal, dans son rapport à l'Académie des Sciences, constate que en séparant les ouvrières de la ruine des gudons, celles-ci ont donné des œufs qui, bien qu'non fécondés, ont éclos et fourni exclusivement des mâles.

***

Les dépenses faites à Marseille, pour la réception officielle des marins russes s'élève à 350.000fr.

***

Au synode de l'Eglise évangélique qui siège à Berlin, un membre nommé Fleth a proposé d'engager les autorités à empêcher les mariages entre juifs et chrétiens. Cette proposition a été adoptée.

***

D'après le manifeste des sans-travail d'Angleterre, il y aurait dans le Royaume-Uni 2 millions d'hommes sans emploi.

***

Le nombre des entrées payantes qui ont lieu à la Bourse de l'exposition de Chicago a dépassé 30 millions. Tous les frais sont payés par les recettes et les actionnaires toucheront 15 0/0 de leurs versements.

***

Depuis l'année 1900 les vendanges n'auront commencées au mois d'août qu'une seule fois en 1893, le 31 août; cette année elles ont commencé le 24, l'année 1816 fut celle où elles commencèrent le plus tard, le 29 octobre.

***

Un propriétaire des environs de Neuilly dont la maison était infestée de rats en prit un et lui attacha un grelot. Tous les congénères de ce dernier déguerpirent chez le propriétaire voisin. Celui-ci a attaqué le premier pour tapage nocturne.

***

Au Siam, à la place des combats de coqs, il y a des combats de poissons. Le droit de monter des paris où de combattre fut affermé et rapporte au roi un revenu considérable.

***

Un Hongrois, le capitaine Gerdanitz, va aller en bicyclette de Londres à Jérusalem, en suivant les Balkans. Son voyage durera un an.

***

Le gouvernement des Etats-Unis a mis au concours le dirigeable de la navigation sous-marine. Il offre un million à celui qui apportera une solution pratique.

***

On a découvert à Thorsten, près de Lucerne une ville entière conservée sous un éboulement. C'est une vraie Pompéi, mêmes raisons, etc.

***

Un pêcheur de Willingtown (Angleterre) a pris une huître mesurant 2 pied s anglais de diamètre, longue de 17 pouces et pesant 7 pouces.

LES MESSAGERS DE BEHANZIN

Les messagers de Behanzin, porteurs des propositions de paix, partis de Lagos, sous la conduite de l'anglais Jackson, pour se rendre en Europe, sont arrivés hier matin à Liverpool, d'où ils doivent aller à Paris pour traiter avec le gouvernement français.

Ces messagers sont deux grands chefs qui apportent avec eux le bâton de commandement de Behanzin tout fait d'argent, comme signe de leur mission. Ils ne doivent voir aucune autorité anglaise et se rendent directement en France.

Ils portent encore le deuil de l'ancien roi du Dahomey, qui mourut il y a trois ans, deuil qui consiste à avoir les cheveux coupés pour une période de quatre ans.

Ils disent que le roi Behanzin n'est pas un monstre, comme on a voulu le croire : ils affirment qu'il n'y a pas de sacrifices humains au Dahomey ; une fois par an, une victime humaine est offerte à la déesse Dahomey ; toutefois, depuis quatre ans ce sacrifice n'a pas eu lieu ; 4.000 captifs peuvent le certifier ; ils ajoutent que répandre le sang humain est une action sévèrement punie au Dahomey.

Les messagers de Behanzin ne rendront immédiatement de Londres à Paris.

L'affaire Merlin

(Nouveaux détails)

L'expert Merlin n'est pas encore retrouvé. On le croit réfugié en Belgique où se trouvent l'inspecteur Houllier et deux autres agents.

On a constaté que M. Merlin avait déposé personnellement à la caisse des Dépôts et Consignations, le 9 avril 1892, 160000 francs à son nom et 48 jours après, il avait demandé le retrait de cette somme. On ne pouvait faire aucune difficulté pour la lui restituer.

Aussi donc, depuis le mois de juillet, l'expert avait été mis en possession d'une somme de 160,000 francs qui ne lui appartenait pas.

Avec ce capital, il a dû jouer, puis perdre encore. Enfin, soudé, il a vendu des obligations et des titres qui lui avaient été confiés et a préparé sa fuite.

Il a disparu, il est curieux de rapprocher que c'est grâce à la haute influence de M. Bertrand, actuellement procureur général que M. Merlin avait obtenu son inscription au tableau des experts du tribunal de la Seine.

On connaissait au Palais la haute intégrité du vieux trait qui l'avait fait entrer dans la nouvelle carrière qu'il devait interrompre d'une façon si précipitée, et dès lors des affaires importantes lui furent confiées.

L'un dernier, il a suivi son entrée parut dans un journal du matin, où étaient recensés les bénéfices qu'avait réalisés dans un cercle « un personnage attaché comme expert au Palais de justice et dont le nom rappelait celui d'un conventionnel fameux », un magistrat demanda à M. Merlin :

— N'êtes-vous pas le « personnage » en question ?

— Moi, répondit l'expert, je ne joue jamais. Il s'agit d'un de mes parents qui a gagné beaucoup d'argent dans les cercles, ces jours derniers.

Cet « alibi » était inutile. La confiance qu'avait tout d'abord inspirée le client des frères Bertrand, d'ailleurs, ne tient pas. Mais cependant l'on ne s'attendait guère à semblable déconfiture.

Nouvelle attitude des socialistes DE SAINT-DENIS

La farouche municipalité révolutionnaire de Saint-Denis a qui, dimanche dernier, avait offert un vin d'honneur aux officiers du 156e de ligne, récemment arrivé dans la ville, vient d'accomplir un nouvel acte destiné à l'étonnement de ses concitoyens. Mercredi, ces internationalistes décidés, *ces sans patrie* impénitents, ont organisé un pèlerinage à la tombe des combattants morts en 1870 pour la France.

Un monument est, en effet, élevé au cimetière de Saint-Denis, à la gloire des patriotes tués à l'ennemi. Une pyramide tronquée avec ses numéros des régiments qui ont laissé de leurs enfants dans la défense de la ville, se dresse au milieu d'un massif de fleurs. Elle est couverte de couronne et de bouquets. Beaucoup ont été placés hier.

Le cortège, qui se forma à l'hôtel de ville sur lequel flotte un drapeau tricolore tout battant neuf, quitte la place à deux heures précises. Les délégations du 156e, composée du commandant, d'un capitaine, d'un lieutenant et de trois sous-officiers et soldats, se place, sur l'invitation du maire, derrière le nouvelle municipalité au grand complet.

Au pied du monument, M. Walter, ceint de son écharpe, prononce au milieu d'une foule d'un discours dont nous détachons ce qui suit :

« Malgré toutes les entraves que nous avons rencontrées, nous, les « sans-patrie » comme on nous appelle, nous avons tenu à venir apporter un souvenir aux malheureux qui dorment sous cette pierre... et les situations qui obligent à des devoirs que l'on voudrait oublier, nous avons tenu à les remplir. »

Ensuite c'est Pillot, le conseiller cabaretier récemment condamné à 3 mois pour les scandales de l'église, Pillot qui refusa, chapeau bas et face levée, ses hommages, qui prononce un discours, c'est à n'en pas croire ses oreilles.

Cette comédie avait la vertu de faire rire fort jusqu'au moment où le conseiller de St-Denis a pris la parole et, dans une allocution vibrante de patriotisme qu'il termine par les cris de « Vive la France ! » a fait cabrer à l'assistance et le maire et le conseiller.

LA GRÈVE DES MINEURS

DANS LE NORD

Reprise du travail

Douai, 3 novembre. — Conformément à la décision prise par la réunion de Douai, sur l'initiative du syndicat le travail a été repris partout aujourd'hui.

Nous n'aurons donc plus à nous occuper du bassin houiller du Nord.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

La nuit — Mines de Liévin

Lens, 3 novembre. — La nuit de jeudi à vendredi a été partout calme, peu de patrouilles de grévistes ont été rencontrées sauf dans la concession de Liévin où une certaine agitation a été constatée et où pour outrager la gendarmerie le maraîr Vélin Victor a été arrêté ainsi que Oscar Dufreyne pour bris de clôture.

Mines de Bruay

La nuit a été avec mouvementée aux mines de Bruay où de nombreux groupes de grévistes parmi lesquels plusieurs femmes se sont portés aux abords des puits.

L'une d'entre elles a été mise en état d'arrestation pour injures à un dragon.

Une détonation mystérieuse

Aux mines de Meurchin, jeudi vers sept heures du matin une détonation se faisait entendre dans la plaine entre la gare et les cottages de Fauvin. Aussitôt le gendarmerie cherche à se rendre compte de la provenance de celle-ci que l'on suppose être due à l'explosion d'une cartouche de dynamite placée en plein champs où elle n'a pu occasionner aucun dégât; pas la moindre trace n'en a été découverte.

MENACES AUX OUVRIERS

Dans la nuit dernière, des circulaires contenant des menaces contre les ouvriers qui rapprennent le travail ont été placées sous les portes des 4 cités ouvrières de la fosse numéro trois et du Bois de la Compagnie des mines de Lens ; malgré celles ci les ouvriers sont quasi au complet dans les puits de ces charbonnages.

La grève recommence à Béthune

A Violaines les mineurs venant des villages d'Auchy, de Calonby, de Gutschy, de Festubert, de Cambrin et de La Bassée, au nombre d'environ quatre cents et tous occupés dans les mines de la Compagnie de Béthune, ont refusé ce matin de prendre le train qui comme chaque jour les conduit au passage à niveau pour les conduire à leur travail.

Se formant en cortège ils sont retournés dans leurs villages en criant : Vive la grève.

LES DESCENTES

La situation s'est modifiée beaucoup moins qu'on le pensait. Il n'y a que 1,357 ouvriers en plus qu'hier.

Le chiffre des grévistes est descendu de 42.691 à 40.734.

Quête pour les grévistes

Les délégués de la section syndicale de Lens se sont réunis à Lens ce matin et ont décidé de passer, accompagnés de six commerçants dans toutes les maisons de la ville pour y recueillir l'offrande charitable des habitants en faveur des familles des grévistes de Lens.

Réunion du comité du syndicat

Le conseil d'administration du syndicat des mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais s'est réuni vendredi soir à Lens. Diverses décisions concernant la distribution des secours à faire aux familles nécessiteuses des grévistes, ont été prises, mais aucune n'a été communiquée à la presse.

UN NOUVEAU CONGRÈS

Du nouveau et pour la huitième fois les délégués des diverses sections syndicales établies dans le bassin du Pas-de-Calais se réuniront en congrès samedi à trois heures. Comme toujours cette réunion sera rigoureusement secrète; l'ordre du jour n'en est même pas connu.

LA PROPOSITION CLÉMENCEAU

M. Clémenceau défend énergiquement sa proposition d'arbitrage qui sera soumise samedi à l'assemblée des directeurs de journaux.

La réunion plénière que le syndicat a résolu de convoquer sera en possession d'une sérieuse morale incontestable. Elle ne pourra faire le plus noble usage pour la paix de la Patrie.

Si le malheur voulait que les défiances, les haines qui subsistent encore, empêchassent de faire un effort commun pour la paix sociale, et nous ne pouvions pas vaincre nous en nous tous, nous vous, même quand il s'agit de la France, l'étranger serait en droit de penser que notre patriotisme est tout d'apparence, qu'il lui faut les grèves, les drapeaux, les sonneries, les tambours.

Le sacrifiement des préjugés qui nous déchirent est il donc au dessous du moins quand l'intérêt de la Patrie le réclame.

Quelle force, si nous donnions à l'Europe le spectacle d'une France unie.

L'entente franco-russe, c'est bien ; l'alliance française serait mieux encore.

G. CLÉMENCEAU.

***

M. Humbert consacre son article de l'*Eclair* à la même question qu'il approuve.

L'idée de M. Clémenceau a pourtant soulevé plus de critiques que d'approbations. Quel étrange tribunal, n'est-ce pas, que celui où siégeraient à la fois des socialistes et des conservateurs ; M. Jaurès du *Soleil*, à côté d'un rédacteur de la *Petite République française*, Maurice Allegaud.

Depuis il est clair pas de faire arbitrer par le syndicat tout entier, mais par deux ou peut-être trois délégués qu'il choisirait. Or, c'est précisément parce que le syndicat réunit toutes les opinions qu'il est sûr d'être un choix entouré de toutes les garanties d'équité désirables. En somme, l'arbitrage par les délégués de la presse n'est pas plus mauvais qu'un autre : il est acceptable et c'est tout ce que peut en espérer.

Sera-t-il accepté ? Voilà une autre question. Jusqu'ici on ne sait même pas s'il sera offert. Le comité du syndicat des journaux a remis la discussion à une assemblée générale qui sera tenue samedi. Dès lors, il y a beaucoup bien des secrétaires, simples des calculatrices. Les représentants de la presse d'accord, il faudra voir ce que dirontles parties. On est l'espoir que la Compagnie consentira à offrir devant les délégués de la presse, ce qu'elle n'est jusqu'ici prétendue seule apte à trancher.

Quelque garantie que lui offre l'arbitrage auquel on la convie, l'arbitrage légal lui en offrait d'au moins égales. Et maintenant qu'elle a décliné l'un, quelle chance reste-t-il qu'elle accepte l'autre? La tentative de la presse, si elle se produit, aura du moins l'avantage de la mettre en demeure, devant une grande opinion en faveur de la conciliation et de la paix. C'est déjà beaucoup.

***

Le *Voltaire* en parle également dans un sens favorable.

Nous souhaitons que la tentative d'arbitrage de la presse soit décidée par le syndicat. Il aura un certain courage à mettre dans le doigt entre l'arbre et l'écorce ; sur il risque de s'y faire prendre la main. Mais il lui était appartenir toute marque désintéressée. Si la tâche est ingrate, tant mieux ! Le mérite croît avec les difficultés.

Réunion des journalistes-socialistes

Paris, 3 novembre. — Les syndicat des journalistes-socialistes s'est réuni ce soir à 9 heures à la *Revue socialiste* pour statuer sur la proposition d'arbitrage formulée par M. Clémenceau.

La réunion présidée par M. Jaclard assisté de M. Sévéran et de Mme Paul Minck a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Le syndicat, dans les membres duquel pas attendu jusqu'à ce jour aucun parti individuel, tient leur devoir, pénétré de la légitime ... des revendications mineurs, flétrissant les infamies du gouvernement, et son refus obtiné et intéressé d'appliquer la loi sur l'arbitrage, réserve son attitude, qui reste subordonnée au choix des délégués de la presse parisienne et aux conditions dans lesquelles s'effectuera l'arbitrage.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

La politique du gouvernement

Paris, 3 novembre. — On se souvient que, au cours du dernier conseil des ministres, M. Ch. Dupuy a demandé à ses collègues de lui communiquer la liste des projets qu'ils comptent soumettre aux Chambres à la rentrée.

On peut diviser ces projets en trois catégories.

1° Projets rendus caducs par la fin de la législature et qu'il y a lieu de reprendre ;

2° Projets en instance devant le Sénat et qu'il importe de soutenir devant cette Assemblée ;

3° Projets inédits à présenter.

L'idée du président du Conseil, en demandant ce travail à ses collègues, est de réunir les éléments d'une Déclaration qui sera lue à la nouvelle Chambre aussitôt après sa constitution. Dans cette Déclaration, qui précédera ainsi tout dépôt d'interpellation, le gouvernement formulera ses propositions devant servir de base à l'œuvre législative et exposera à la Chambre, en prenant contact avec elle, quelle politique il entend suivre.

Il paraît certain qu'la Déclaration minister elle ne se bornera pas à contenir un programme positif; en d'autres termes, à côté des projets auxquels le gouvernement se déclarera favorables, elle énumérera un certain nombre de réformes contre la réalisation desquelles il se prononcera, comme la révision, la séparation des Eglises et l'Etat, le rétablissement du scrutin de liste, etc.

L'attitude des Députés socialistes

Paris, 3 novembre. — Les députés socialistes doivent se réunir avant la rentrée des Chambres pour examiner l'attitude à prendre. La réunion aura probablement lieu mardi.

La Chambre et les fêtes russes

Paris, 3 novembre. — M. Dancelocq, député de Vervins, dès la rentrée du Parlement, déposera une motion permettant à la Chambre de s'associer aux manifestations qui viennent d'avoir lieu en l'honneur de l'escadre russe.

Un député au régiment

Reims, 3 novembre. — M. Mirman, le nouveau député socialiste de Reims qui, avant son élection, était professeur de mathématiques au lycée de cette ville, vient de recevoir un ordre du ministre de la guerre d'être rendu le 16 novembre prochain à la caserne de Vouziers, à Reims, pour être immédiatement dirigé sur le 105e de ligne, à Letourville.

Mirman n'a pas encore 29 ans, et la loi de 1875, ne permet pas de faire fonctionnaire et député, il a dû rompre son engagement décennal et doit faire son service militaire.

Les "Rois" de Jules Lemaître

Paris, 3 novembre. — La *Cocarde* prétend que sur les observations de l'ambassade d'Autriche, le gouvernement aurait décidé d'interdire la présentation de la pièce les *Rois*, qui devait être jouée la semaine prochaine au théâtre de la Renaissance.

Paris, 3 novembre. — M. Paul Gies, le jeune romancier bien connu qui débuta avec dernièrement fait prévenir le ministre de l'Instruction publique que dès l'ouverture de la prochaine session il posera une question au sujet de l'interdiction des Rois.

A l'Hôtel-de-Ville de Paris

Paris, 3 novembre. — On annonce qu'une réconciliation venait d'avoir lieu entre le président du conseil municipal de Paris et le préfet de police actuel.

Voici ce qu'il en est, sur cette affaire :

Le préfet de police désirait renouer des rapports avec le conseil municipal de Paris, il s'en est ouvert à quelques élus de Paris, qui, tous, lui ont répondu : « Cela dépendra de vous, écrivez une lettre en ce sens. »

M. le préfet de police a adressé une lettre au président de la deuxième commission à laquelle commission est chargée des rapports sur la préfecture de police — pour lui demander d'être entendu.

Le président de la deuxième commission a avisé le préfet que sa lettre devait être adressée au président du conseil ; M. Lépine, préfet, a demandé un entretien à M. Alphonse Humbert, président.

M. Alphonse Humbert a acquiescé à la demande de M. Lépine et dans cette entrevue, M. le président du conseil tous cinq vers s'il est possible de trouver les bases d'un rapprochement.

DÉPART DE L'ESCADRE RUSSE

Ajaccio, 3 novembre. — L'escadre russe est partie ce matin. Le spectacle a été des plus touchants; toute la population était massée sur les quais, les chapeaux et les mouchoirs s'agitaient frénétiquement; la musique du vaisseau amiral et celle de la ville montée sur le vapeur le *Progreso* jouaient tour à tour la *Marseillaise* et l'*Hymne russe*.

A plusieurs reprises, les marins russes sont montés sur les haubans et ont poussé des hourrahs très nourris et les cris mille fois répétés de : « Vive la France! » et inversement répondant ceux de : « Vive la Russie!

Tous les cours battaient à l'unisson et on entendait une dernière fois : « Au revoir! à bientôt!! ».

Ainsi qu'on l'a annoncé, l'escadre russe se rend au Pirée.

Avant de lever l'ancre, l'amiral a reçu la délégation de la municipalité de Sartène. L'accueil a été très cordial. Pendant son séjour à Ajaccio plusieurs adresses ont été envoyées à l'amiral : il a répondu en termes émus.

La Presse et les fêtes russes

Paris, 3 novembre. — La commission exécutive de la presse française pour les fêtes franco-russes au Grand Hôtel a voté l'ordre du jour suivant :

La réunion générale, après avoir entendu le compte rendu et approuvé les mesures qui ont été mis en ce moment à l'inspection des finances désigné par le gouvernement sur la demande du comité.

L'assemblée générale des journalistes a voté l'adresse suivante à la presse russe :

Vos représentants de la presse française réunis en assemblée générale envoient à la presse de Russie l'expression de leur cordiale sympathie, en espérant que les liens contractés en des circonstances à jamais mémorables iront toujours grandissant de plus en plus pour le plus grand profit de la presse des deux nations, pour la gloire des deux pays, pour la paix du monde.

Lancement d'un cuirassé russe

Paris, 3 novembre. — Au printemps prochain aura lieu au chantier de la Baltique le lancement du nouveau cuirassé *Amiral Ouchakoff*. Il est probable que des officiers de la marine française assisteront à la cérémonie, ainsi que l'ont fait lors des cuirassés russes lors du lancement du *Jauréguiberry*.

Au Siam

Paris, 3 novembre. — Un télégramme de Londres le publiant ensuite que nous reproduisons sous les plus extrêmes réserves :

Les journaux anglais de Bangkok, disent que les journaux de Hong-Kong, annoncent que le gouvernement siamois a commandé en Allemagne 60,000 fusils, dont une partie est déjà arrivée à Bangkokr

Mouvement judiciaire

Paris, 3 novembre. — Des mouvements assez importants dans le personnel des cours d'appel de province paraîtront à partir de demain.

CORNÉLIUS HERZ

Paris, 3 novembre. — Le gouvernement français a décidé d'envoyer de nouveau deux médecins auprès de Cornélius Herz, afin d'examiner si son état de santé permet sa comparution devant le tribunal de Bow-Street. Le docteur Brouardel part à cet effet aujourd'hui pour Londres, accompagné de M. le professeur Dieulafoy et de M. Barbe, interne des hôpitaux. Ce dernier sait parler anglais.

UN ROMAN FANTASTIQUE

(Nouveaux détails)

Paris, 3 novembre. — L'héroïne de ce roman n'est point comme on l'avait cru tout d'abord d'après ses déclarations à la police, une jeune fille pure et sans tache à la par un don Juan. Elle est déjà quelque peu connue de la préfecture de police et même du parquet de la Seine ; elle a été condamnée l'année dernière à une peine correctionnelle pour chantage.

Elle a des cartes aussi libellées :

ADELA PARENTE DE MANSUELLY

artiste peintre

40, rue Richelieu.

Elle est fort répandue dans un certain monde sous ce nom, ainsi que sous celui plus distingué encore de marquise d'Harcourt, qu'elle se donne quelquefois. Inutile de dire que ce ne sont là que des « noms de guerre » et la jeune fille s'appelle, en réalité, Mlle Parent, tout court, et est la fille d'un simple et petit employé de la préfecture de la Seine qu'elle a quitté depuis 1 an 5 ans.

Les déclarations de l'amant

M. Dupifier, juge d'instruction, a interrogé aujourd'hui Carravaglia. Avec calmé, nous avons juste la certaine chose que nous avons déjà publiée de Mlle Parent.

— Adèle Parent, a-t-il dit au juge, était ce qu'on peut appeler une femme entretenue. Pour me débarrasser d'elle, j'ai imaginé une comédie, mais je n'ai jamais eu l'intention d'attenter à ses jours. J'ai choisi pour le remède que rêvait ma maîtresse.

Mlle Parent a fort de se poser en victime. Il lui est connu à de différentes reprises pour prétendu de chantage, mais elle n'a pas de portantes, et elle m'a signé, une fois, un papier ainsi conçu :